



Accompagner votre projet de territoire



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Une démarche paysagère, à quoi ça sert ?





*Bernard Weisbecker,
Vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque,
Maire de Ieffrinckoucke*

« Ne restez pas avec une vision intellectuelle du paysage, allez le voir pour lutter contre les idées reçues.

Le changement d'image a permis de prendre conscience de la valeur du territoire.

Dunkerque ne se résume pas à une zone industrielle. C'est aussi un polder agricole, des réseaux de canaux qui structurent le territoire, des espaces naturels, une cité balnéaire de grande qualité. Le tourisme a augmenté de **75 % en 3 ans !**

Comprendre de manière globale les enjeux du territoire (industriels, urbains, agricoles, gestion des risques...) permet de **s'affranchir d'une approche sectorielle et de faire à budget constant, trois choses à la fois dans chaque opération d'aménagement.**

La concertation permet de mieux comprendre les attentes des citoyens. **Le territoire a une capacité de résilience, les gens n'ont plus peur ».**



*Sylvain Denoyelle,
Président de la communauté de communes Côte de Meuse-
Woëvre, Maire de Nonsard*

« Face à la déprise agricole qui frappe le territoire, on est passé d'une démarche défensive à une démarche offensive. Il ne faut pas avoir une approche par défaut de la ruralité. Notre manière de vivre est une richesse.

La démarche paysagère a créé un lien étroit entre paysage et économie. Préservation de l'attractivité du paysage et rénovation de la filière agricole ont été pensées conjointement pour attirer un public en quête d'authenticité et créer des débouchés commerciaux pour les produits du terroir.

Un intérêt nouveau pour les métiers agricoles est né. Aujourd'hui la quasi-totalité des exploitations ont des repreneurs. **On est dans une logique de résultat et non plus une logique de moyens.** Notre territoire sera ce que nous en ferons.

Les services de l'Etat, la Safer, le département et la chambre d'agriculture se sont mobilisés pour nous aider à atteindre nos objectifs ».





*Pierre Grandadam,
Président de la communauté
de communes de la vallée de la
Bruche, Maire de Plaine*

« Le paysage est le reflet de notre manière d'être, montrer un paysage qui se referme, c'est montrer un territoire qui meurt. **Nous avons voulu prouver que nous sommes vivants.**

Sur le plan économique, notre richesse, c'est le foin de montagne qui garantit un lait de qualité et des produits à forte valeur ajoutée. S'occuper du paysage, c'est s'occuper des gens qui s'occupent des bêtes qui mangent de l'herbe.

La biodiversité est devenue le symbole d'une agriculture de qualité à travers un concours de prairie fleurie qui valorise des modes de gestion vertueux et durables des pâturages.

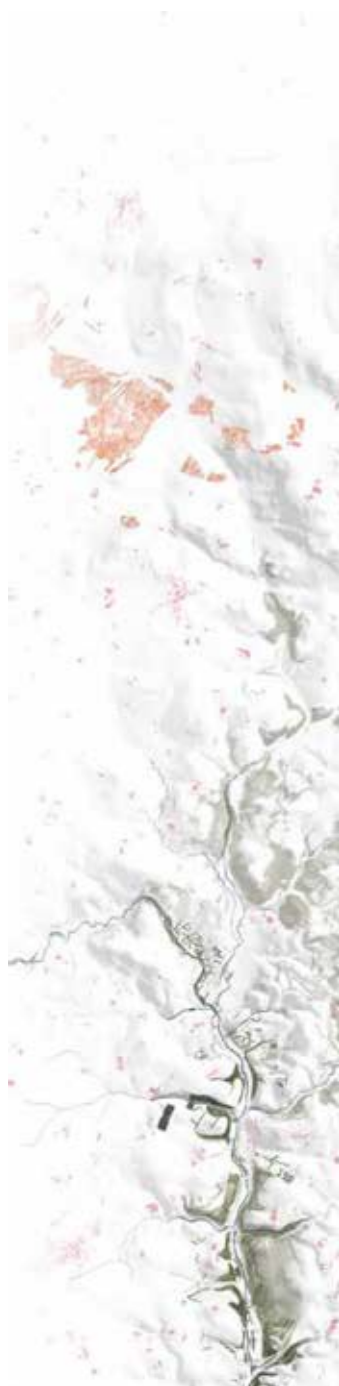
La première action, engagée par la collectivité, était modeste. Elle a porté sur la restructuration foncière, le défrichement et la remise en exploitation d'une superficie de 15 hectares. **La méthode a prouvé son efficacité et l'impulsion décisive était donnée.** Aujourd'hui c'est toute la vallée qui est en marche. **Un projet qui marche est un projet qui trouve un écho dans la population ».**



Avant



Après



Un club plans de paysage pour vous accompagner

Le club plans de paysage vous accompagne dans la construction et la mise en œuvre opérationnelle de votre projet de territoire. En rejoignant le Club, vous aurez accès à :



Un accompagnement personnalisé de l'Etat afin de vous aider à formuler votre projet de territoire et la mobilisation des outils réglementaires et des réseaux d'experts nécessaires à sa réalisation.



Un réseau de territoires membres du Club, déjà engagés dans des démarches « plans de paysage », qui favorise les échanges de pratiques et les retours d'expérience, notamment en matière de conduite de projet et de mobilisation des acteurs du territoire.



Une vitrine pour valoriser au niveau national les actions exemplaires engagés au niveau local.

Séminaire annuel 2017 ayant réuni près de 120 participants.





Envie de rejoindre le club ?

Contactez-nous à l'adresse du club :

► club.plansdepaysage@developpement-durable.gouv.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur l'extranet du club :

► <http://planpaysage.din.developpement-durable.gouv.fr>

Nom d'utilisateur : planpaysage

Mot de passe : extr@planpaysage

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Direction générale, de l'aménagement, du logement et de la nature

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

Bureau des paysages et de la publicité (QV2)

Rédacteurs : Gilles de Beaulieu

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Téléphone : 01 40 81 69 13

Photos : © communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre ; © communauté de communes de la Vallée de la Bruche ; © communauté urbaine de Dunkerque ;

© Fabien David pour Coloco ; Fotolia.

Conception graphique : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATLZ/Eric Rillardon.

Août 2018